

Image not found or type unknown



Est-ce qu'un locataire peut preter un "emplacement pour voiture"?

Par **elrika**, le **09/11/2008** à **12:00**

bonjour
Un voisin laisse à "l'abandon" un endroit qui peut servir pour y mettre des voitures.
Nous somme allez lui parler pour savoir si elle pouvait nous prêter ce lieu afin d'y loger nos voitures ayant déjà eu 2 vols de voiture par des gens qui s'amuse à faire du stock car avec, et que on allez désherber
Cette personne nous à répondu qu'elle voulais bien nous le prêter et que si elle en avez besoin (visite d'ami par exemple), on enlèverai nos voitures.
Par contre, cette personne n'est que propriétaire et non locataire.
Est-ce légal de pouvoir utiliser ce lieu ?
Est-ce que l'on doit prévenir la propriétaire ?
Et si la propriétaire, ne veux pas nous le preter mais le louer, comme faire pour que la location soit déduis du logement de la locataire actuelle
merci de votre réponse